

Test Intermédiaire

Bien que non obligatoire ce test est fortement conseillé.

Test Final

Il correspond à la mesure obligatoire de la perméabilité à l'air des constructions entrant dans le cadre de la RT2012.

Rapport de mesure

Chaque test fait l'objet d'un rapport de la mesure qui a été effectuée. Il est ensuite remis au donneur d'ordre.

DPE neuf

La RT2012 impose au maître d'ouvrage de disposer à l'achèvement des travaux, d'un DPE neuf qui contrôle l'adéquation entre ce qui a été prescrit dans l'étude thermique et ce qui a été réalisé sur le chantier.

Attestation de prise en compte de la RT 2012 à la fin des travaux

(Sur maisons individuelles uniquement)

Test de perméabilité à l'air des bâtiments DPE neuf et attestation



- Nous nous positionnons en tant que votre partenaire, pour répondre aux obligations de la RT2012 en matière d'infiltrométrie et de DPE neuf.
- Notre qualification en mesure de la perméabilité à l'air, vous assure une prestation réalisée par un opérateur autorisé par le ministère du logement.
- Notre certification en diagnostic de performance énergétique nous permet de vous délivrer le DPE neuf obligatoire.
- Nous sommes autorisés à établir, pour les maisons individuelles, les attestations de prise en compte de la RT à l'achèvement des travaux.
- Notre engagement vous garantit, au meilleur prix : qualité, disponibilité, fiabilité, et réactivité.

Il est aujourd'hui admis que la bonne étanchéité à l'air d'un bâtiment permet de bénéficier d'économies conséquentes sur les consommations énergétiques.

Ainsi la RT2012 a rendu obligatoire le traitement de cette étanchéité et impose que la valeur de la perméabilité à l'air de la construction soit vérifiée par une mesure.

Ce travail ne doit être effectué que par un opérateur qualifié et autorisé par le ministère du logement.

Nous sommes équipés du matériel nécessaire pour effectuer en toute fiabilité des mesures sur les maisons individuelles, les logements collectifs et les petits tertiaires.



Maison Chaleur Eco

Infiltrométrie et DPE neuf

Rayon d'action

Nous sommes basés à La Ciotat (13) et nous travaillons selon les dossiers sur tout PACA, une partie du Languedoc Roussillon et de Rhône Alpes.

Qualibat

Nous disposons du certificat Qualibat N° MB 0797-1 pour la mesure de la perméabilité à l'air

Bureau Veritas

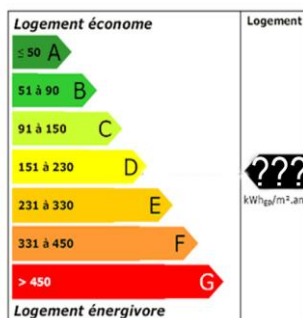
Nous sommes certifiés par Bureau Veritas sous le N° 2434231.

Matériel

Notre matériel BlowerDoor Minneapolis est régulièrement étalonné conformément aux obligations qui incombent aux mesureurs autorisés.

Assurances

Nous disposons des assurances nécessaires à l'exercice des professions de mesureur de la perméabilité à l'air des bâtiments et de diagnostiqueurs.



Notre certification bureau Veritas nous permet d'effectuer les DPE neufs dans les constructions neuves.

Ce DPE offre au Maître d'Ouvrage un contrôle en cours et en fin de chantier sur l'exactitude des prestations qui ont été spécifiées dans l'étude thermique.

Le fait de réaliser les tests intermédiaires et finaux nous permet de réaliser le DPE neuf en reprenant l'étude thermique dont nous disposons déjà pour les tests et sans déplacement supplémentaire.

Nos prestations :

FORMULE	Prestations incluses dans la formule choisie			
	Infiltrométrie		DPE neuf	Attestation de prise en compte de la RT à la fin des travaux
	Test intermédiaire	Test Final		
Perméa1		X		
DPE1			X	
Pack 1		X	X	
Pack 2	X	X		
Pack 3	X	X	X	
Pack 4	X	X	X	X

- Tous nos tests de perméabilité à l'air comprennent un rapport normalisé de la mesure effectuée et photos des infiltrations d'air localisées.

N'hésitez pas à nous poser vos questions au 06 62 01 23 31 ou par mail sur contact@mce-paca.com

Vous pourrez également trouver d'autres renseignements sur notre site internet :

www.mce-paca.com

Maison Chaleur Eco
Rés. Cap Liouquet B 13600 La Ciotat
SIRET 791 579 295 00019

